

COMPTE RENDU

Séance du Conseil Municipal du 22 octobre 2009

L'an deux mil neuf

Le jeudi 22 octobre

Le Conseil Municipal de la ville de RENAGE,
Dûment convoqué en session ordinaire, à la salle du parc, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Présents :

OLIVIERI – GIRERD – CORONINI – ROUSSET – PELLISSIER – KATCHADOURIAN –
PERRIOLAT – BASSEY – CUNIBERTO – THEAUDIN – SPOSITO – GUAGLIANONE –
BERTONA – MATTIA – MENDES TEXEIRA – PONZONI – RINDONE – BEAU –
ROYBON – GAUTHIER –

Absents :

KAYAKUSU – MANSOURI – RICHARD

Procuration :

RICHARD donne procuration à PELLISSIER.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Compte rendu du CM du 30 septembre 2009

I – SOCIOCULTUREL :

Objet : Création de poste pour le fonctionnement du centre socioculturel communal

- Un poste d'animateur territorial à temps complet (Directeur du centre)
- Un poste assistant socio-éducatif (responsable du secteur famille)

Objet : Complément à la délibération N° du 1^{er} septembre relative à la tarification des activités du centre social.

II – RESSOURCES HUMAINES

Objet : création poste

- Un poste d'adjoint administratif à temps non complet (50%) (Poste CCAS)
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet (remplacement Mme LAMOUREUX)

III-ASSOCIATIONS

Objet : Attribution de subvention aux associations

IV – ENFANCE / JEUNESSE

OBJET : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un avenant au contrat enfance jeunesse signé entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales

IV-DIVERS

Objet : Intervention du lieutenant TOZZO pour présenter l'organisation de la nouvelle gendarmerie

Observation sur le compte rendu du 30 septembre 2009

Aucune observation.

Mme GIRERD est désignée secrétaire de séance

Mme Girerd effectue l'appel des membres du Conseil Municipal

Objet : Création de poste pour le fonctionnement du centre socioculturel communal

Invité par Monsieur le Maire, Madame GIRERD 1^{ère} adjointe rappelle que lors du Conseil Municipal du 22 juin 2009, la décision a été prise par délibération de municipaliser le centre social et ces activités, auparavant géré par l'association AASVR.

Il y a lieu de procéder à la création du poste de directeur du centre social ainsi que le poste de responsable du secteur famille.

- Un poste d'animateur territorial à temps complet (Directeur du centre)
- Un poste assistant socio-éducatif (responsable du secteur famille)

UNANIMITE

Objet : Complément à la délibération N°71/09 du 1^{er} septembre relative à la tarification des activités du centre social.

Invité par Monsieur le Maire, Madame Amélie GIRERD 1^{ère} Adjointe, expose qu'il y a lieu de compléter la délibération n°71/09 en date du 1^{er} septembre 2009 du fait de la tarification relative à la restauration lors des activités mises en place par le secteur jeunesse du centre social.

A ce titre, il est proposé un coût du repas à 4 euros

UNANIMITE

Objet : création poste

Invité par Monsieur le Maire, Madame Myriam MATTIA, conseillère déléguée au personnel, propose la création de poste suite à la réorganisation des services

- Un poste d'adjoint administratif à temps non complet (50%) (poste CCAS)
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet (remplacement Mme LAMOUREUX)

Le conseil municipal après avoir délibéré

UNANIMITE

Objet : Attribution de subvention aux associations

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2009
Amicale du personnel	8000
ACCA	300
APPR	320
CERFAC	1000
Donneur de sang	150
Echo de la Fure	2500
Forum citoyen	300
La pause sophrologie	150
Les Arts Verticals	320
Les Branchés du Théâtre	550
Les oiseaux rares	150
FCPE Parents d'élèves de renage	300
Raconte Renage	300
Sou des Ecoles Laïques	1550
Succube production	150
Ten'Dances	1500
Tennis Club	2450
UNRPA	1600
USR Basket	2500
US Rugby	8000
TOTAL	32090

UNANIMITE

OBJET : autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un avenant au contrat enfance jeunesse signé entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales

Invité par Monsieur le Maire, Madame Isabelle ROUSSET adjointe à l'action sociale, signale qu'il y lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant du fait de l'arrivée à terme du contrat enfance. Cet avenant permet de faire coïncider la durée de notre contrat enfance avec celui de la jeunesse.

UNANIMITE

Objet : Intervention du lieutenant TOZZO pour présenter l'organisation de la nouvelle gendarmerie

Suite à la création de la gendarmerie sur le territoire communal, le lieutenant TOZZO est présent pour présenter les missions et l'organisation de la caserne

Questions du public :

- Problème de vandalisme dans les locaux du terrain de football
- Est signalé le mauvais état des grilles des tennis
- Diagnostic thermique des bâtiments public, qu'en est-il ?

La séance est levée à 21h30

CONSEIL MUNICIPAL de Renage
Réuni en séance le 30 septembre 2009

à Renage, le 22 octobre 2009

Le Maire,